

L'évolution de la situation économique des familles avec enfants au Canada et au Québec depuis 15 ans

CHANGES IN ECONOMIC WELL-BEING OF FAMILIES WITH CHILDREN IN CANADA AND QUEBEC: THE LAST FIFTEEN YEARS

LA EVOLUCION DE LA SITUACIÓN ECONÓMICA DE LAS FAMILIAS CON HIJOS EN CANADA Y EN QUÉBEC DESDE HACE 15 AÑOS

Liliane Brouillette, Claude Felteau, Pierre Lefebvre and Alain Pelletier

Volume 19, Number 2, Fall 1990

Vieillesse démographique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010050ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010050ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brouillette, L., Felteau, C., Lefebvre, P. & Pelletier, A. (1990). L'évolution de la situation économique des familles avec enfants au Canada et au Québec depuis 15 ans. *Cahiers québécois de démographie*, 19(2), 241–272. <https://doi.org/10.7202/010050ar>

Article abstract

This study analyses changes in the average real income of families with children over the 1971-1987 period. It presents the factual basis with which to evaluate changes in incomes at a variety of positions along the income distribution, focusing on poverty and income inequality. The study presents the sources of family income changes by emphasizing: the contributions of wife's earnings which affect total family income, the incidence of poverty as well as time available for leisure and child care; the role of government's cash transfers and personal income taxes. Finally, this paper provides a measure of parental time both as total time of parents available to the children and as time available per child.

L'évolution de la situation économique des familles avec enfants au Canada et au Québec depuis 15 ans

Liliane BROUILLETTE, Claude FELTEAU,
Pierre LEFEBVRE et Alain PELLETIER *

L'objectif de cet article est d'analyser la situation économique des familles avec enfants au cours des quinze dernières années en adoptant comme perspective l'évolution de leur revenu réel, de sa répartition et de sa composition. Les travaux des économistes et des démographes tendent à montrer que la baisse des taux de fécondité est attribuable à la présence d'un arbitrage complexe entre le bien-être matériel, le statut d'emploi et les enfants. Pour cette raison, il importe de présenter les faits relativement à la «performance» économique des familles avec enfants.

La section 1 développe succinctement une argumentation justifiant l'intérêt que peut présenter l'étude de l'évolution du statut économique des familles. La section 2 présente la méthodologie ainsi que les données utilisées pour mesurer la situation économique des familles. La section 3 analyse les changements du revenu familial moyen réel de 1971 à 1987, en faisant ressortir les tendances à long terme pour différentes «générations» et en considérant les deux décennies qui ont précédé. La comparaison entre le présent et le passé permet de dégager les différents rythmes de croissance du revenu. La section 4 étudie les changements dans la répartition du revenu des familles avec enfants et dans l'incidence de la pauvreté. La question de l'efficacité des régimes de transferts et de l'impôt

* Centre de recherche sur les politiques économiques, Université du Québec à Montréal. Cette recherche a bénéficié de l'appui financier du Fonds FCAR du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec. Les auteurs remercient trois évaluateurs des *Cahiers*, pour leurs commentaires.

personnel dans la lutte à la pauvreté est aussi abordée. Enfin, la section 5 identifie les facteurs qui sont à l'origine des variations du revenu réel des familles et, notamment, la contribution au revenu familial des gains de travail des femmes. Nous y présentons des indicateurs de l'évolution du temps parental disponible par famille et par enfant selon le nombre de détenteurs de revenus de travail. La conclusion résume les principales observations faites sur la situation économique des familles et dégage trois implications pour les politiques économiques de soutien à la famille.

1. LA PROBLÉMATIQUE DU STATUT ÉCONOMIQUE DES FAMILLES

La situation économique présente et passée des familles avec enfants n'est pas sans conséquences à long terme pour le bien-être de la société.

On conçoit facilement que la sécurité économique des enfants dépend totalement de celle de leurs parents. Le soutien donné aux enfants par les parents et les investissements faits pour le développement de leurs capacités intellectuelles et physiques durant les longues années de formation sont étroitement liés à la situation économique des familles¹. La productivité et les réalisations économiques des adultes reposent donc en grande partie sur l'existence d'un environnement (affectif, économique et social) favorable durant l'enfance. Les ressources que la famille et la société consacrent à ses enfants seront alors déterminantes.

Par ailleurs, la réussite économique des adultes est le principal facteur de la croissance économique, laquelle, à son tour, si elle est soutenue, procure les ressources nécessaires à la génération présente pour ses années de retraite et à la génération suivante pour son développement (sur ce point, voir Becker, 1988).

Outre les liens entre le développement économique de la société et le bien-être économique des enfants et leurs réalisations au cours du cycle de vie, on peut faire valoir trois considérations pour justifier l'étude de l'évolution de la situation économique des familles avec enfants.

¹ Ce lien est mis en évidence dans la littérature socio-économique. Par exemple, voir Hill et Duncan (1987).

Premièrement, l'évolution des modes de vie familiaux et des conditions économiques observée au cours des dernières décennies présente des éléments susceptibles d'avoir des conséquences négatives pour le bien-être des enfants et pour leurs chances de réussite. L'augmentation des divorces et des séparations et corrélativement du nombre de familles monoparentales vient à l'esprit. La hausse tendancielle de l'offre de travail des femmes et l'évolution des modes de garde qui l'accompagne modifient le temps parental disponible. À titre d'exemple, dans la mesure où l'augmentation du revenu familial tient à une participation plus importante des femmes au marché du travail, ce changement a des implications différentes en termes de niveau de vie, en particulier pour les enfants. Une augmentation des rémunérations n'a pas la même signification qu'une hausse des heures travaillées, puisque cette dernière réduit les loisirs et le temps disponible à des fins «domestiques»; une hausse des transferts publics a les effets inverses. La persistance d'un taux de chômage élevé et les soubresauts et la fragmentation dans le temps des politiques économiques de soutien à la famille invitent aussi à la spéculation quant à la direction de l'évolution des conditions de vie actuelles des enfants (voir Lefebvre et Perrot, 1987, et Brouillette et al., 1990a).

Deuxièmement, au cours des dernières années, la compensation des charges familiales est devenue moins importante. Du moins, ce constat est reflété par la modeste augmentation des dépenses publiques consacrées aux enfants (scolarisation, allocations familiales, fiscalité familiale) relativement à celles faites en faveur d'autres groupes dépendants, notamment les personnes âgées (santé, soutien du revenu, fiscalité) (voir par exemple O'Higgins, 1988). Cela n'implique pas nécessairement que le bien-être (psychologique et économique) des enfants se soit détérioré. La mesure des changements du niveau réel de revenu des familles avec enfants dans le temps et l'identification des facteurs sous-jacents à ces changements permettent de dégager un tableau plus clair à cet égard.

Troisièmement, deux jugements implicites sont posés dans ce texte. D'une part, le bien-être, l'environnement et l'éducation des enfants ont des effets importants sur leurs réalisations et leurs succès lorsqu'ils deviennent adultes. Par conséquent, une fois que les enfants naissent, leur bien-être devient une obligation tant privée, personnelle et familiale, que publique et sociale. D'autre part, le bien-être économique de la société dépend à long terme de la qualité et de la quantité de ses

ressources humaines. Alors, le maintien d'un niveau stable de population, c'est-à-dire un taux de fécondité assurant le remplacement des générations, abstraction faite des flux migratoires, est un objectif social désirable. Or, avec des indices de fécondité d'environ 1,7 et 1,4 respectivement au Canada (sans le Québec) et au Québec, la croissance de la population sera extrêmement faible — si la tendance se maintient ² — et sera accompagnée d'une hausse marquée de l'âge moyen de la population. Il s'ensuivra probablement des pressions fortes pour augmenter les dépenses sociales par le groupe et pour le groupe, vieillissant et retraité, qui va connaître une croissance accélérée de ses effectifs.

2. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET DONNÉES

L'indicateur le plus traditionnel du bien-être économique de la société ou des groupes qui la composent repose sur une mesure de leur revenu courant. Cette mesure peut prendre différentes formes (revenu moyen, revenu après impôts, revenu ajusté selon la taille de la famille). Elle soulève plusieurs problèmes analytiques épineux compte tenu du fait que plusieurs facteurs autres que le revenu monétaire (par exemple le patrimoine) contribuent au bien-être économique et que les besoins économiques (frais de travail, dépenses de consommation, etc.) peuvent différer considérablement selon les caractéristiques familiales (par exemple le nombre et l'âge des membres du ménage). Malgré leurs limites, les comparaisons du revenu monétaire dans le temps permettent de mesurer l'évolution du bien-être des familles et de leurs enfants, dans la mesure où le revenu est fortement corrélé avec les ressources disponibles. De plus, les données relatives au revenu monétaire sont disponibles régulièrement et sur une longue période. En effet, depuis 1951, Statistique Canada recueille, à l'aide de l'enquête sur les finances des consommateurs (EFC), des données sur le revenu monétaire d'un groupe représentatif de la population canadienne, désagrégées selon la source du revenu et les caractéristiques socio-économiques des ménages ³.

² L'indice synthétique de fécondité a franchi en 1972 au Canada et en 1970 au Québec le seuil de 2,1 enfants par femme en âge d'avoir des enfants. On considère qu'un taux de «croissance zéro» de la population correspond approximativement à cette valeur. Depuis l'indice a baissé chaque année. Ces statistiques sont tirées de Dumas (1990).

³ Les résultats qui suivent sont tirés, sauf indications contraires, des bandes de microdonnées produites par Statistique Canada à partir de

Les données relatives au revenu des familles peuvent être corrigées pour tenir compte de l'inflation à l'aide de l'indice synthétique des prix à la consommation canadien. Ainsi, les indicateurs nominaux sont transformés en indicateurs réels. La disponibilité du temps parental complète le revenu comme mesure de bien-être. Dans la mesure où les parents consacrent du temps à leurs enfants, on peut considérer qu'ils investissent dans le bien-être présent et futur de ceux-ci. En mesurant la quantité totale de temps disponible pour des activités autres que le travail et en l'affectant aux enfants, nous supposons que ce temps est à la fois un «bien public» et un bien privé divisé également entre les enfants. Nous mesurons ce temps en soustrayant les heures travaillées durant l'année aux seize heures potentiellement disponibles par jour, 365 jours par année (l'idée de ce calcul vient de Haveman et al., 1988).

Les résultats sont présentés dans les trois sections suivantes.

3. CHANGEMENTS RÉCENTS DU REVENU RÉEL ET TENDANCES À LONG TERME

Le tableau 1 présente le revenu moyen réel et le revenu moyen réel après impôts directs ⁴ des familles constituées de couples avec enfants célibataires et des familles monoparentales à chef masculin ou féminin, pour les années 1971, 1981 et 1987 ⁵.

(suite de la note de la page précédente)

L'EFC. Ces bandes sont disponibles depuis 1971. Nous supposons que le lecteur connaît les variables de cette enquête (voir Statistique Canada, catalogue 13-207). Tous les calculs ont été réalisés par les auteurs.

⁴ Le revenu total de la famille est défini comme la somme des gains totaux de ses membres, du revenu total de leurs placements, du total des transferts gouvernementaux, des pensions de retraite et rentes et des autres revenus en espèces. Les impôts personnels sont ceux de l'ensemble des membres de l'unité familiale.

⁵ L'EFC distingue les familles époux-épouse avec enfants célibataires des familles avec enfants célibataires et (ou) mariés et leur famille immédiate et (ou) avec parents autres que ses enfants. Au Canada, en 1987, les couples avec enfants célibataires représentent 37,3 % des ménages (43,2 % en 1971), 79,8 % des familles avec enfants (87,9 %) et 55,2 % des personnes (68,8 %). Pour le Québec, les mêmes pourcentages sont respectivement de 37,5 % (45,3 %), 78,9 % (87,5 %) et 55,0 % (71,5 %). En 1987, les familles monoparentales comptent pour 14,6 % des familles avec enfants au Canada (12,0 % en 1971) et pour 16,6 % au Québec (12,5 % en 1971). L'année 1987 est la dernière pour laquelle les micro-données sont disponibles. L'année 1971, à la différence des autres, porte sur les «familles de recensement» plutôt que sur les «familles économiques». Compte tenu des

Avant de commenter, il est utile de situer cette période par rapport à la croissance du niveau de vie moyen au Canada depuis l'après-guerre. De 1948 au début des années 1960, le revenu disponible réel par habitant a connu une croissance modérée d'un peu moins de 2,0 % par année. Du début des années 1960 jusqu'à 1976, le taux de croissance de cet indicateur s'est accéléré, passant à environ 4,4 % par année. Par la suite, jusqu'à 1987, la croissance (marquée par des baisses successives de 2,2 % et 1,3 % respectivement en 1982 et en 1983) fut d'environ 1,4 % par année. L'année 1981 a été choisie parce qu'elle précède la récession de 1982 et marque la fin d'une période de croissance importante. L'année 1971, la première pour laquelle des micro-données sont disponibles, fait partie des très bonnes années de performance économique du début de la décennie 1970.

On observe au tableau 1 que le revenu réel des familles a connu une progression remarquable de 35 % (30 % au Québec) au cours de la période 1971-1987. La majeure partie de cette croissance s'est réalisée entre 1971 et 1981, ce qui peut expliquer la perception d'une stagnation du revenu depuis le début des années 1980, alors qu'au cours des six dernières années le revenu réel a augmenté d'un peu moins de 6 % (de 5 % au Québec)⁶. En fait, après 1981, le revenu réel de l'ensemble des familles baisse et il ne reprend son niveau de 1981 qu'en 1986 au Canada et au Québec. Au Canada, c'est en 1984 (en 1985 au Québec) que le revenu réel, avant impôts personnels, des couples avec enfants célibataires rejoint son niveau de 1981. Pour les familles monoparentales à chef masculin, le rattrapage ne s'effectue qu'en 1987 au Canada (en 1986 au Québec); mais les familles à chef féminin ont encore en 1987 un revenu réel inférieur à celui de 1981. En outre, il ressort après prise en

(suite de la note de la page précédente)

catégories de familles retenues dans notre étude, cette distinction devrait avoir un effet minime sur les résultats présentés. Il faut noter aussi que l'EFC considère comme une famille époux-épouse toute famille formée d'un époux et d'une épouse, que ces personnes soient mariées légalement ou vivent en union consensuelle. Les statistiques présentées dans le tableau 1 et dans ceux qui suivent portent donc sur un «univers» de familles relativement exhaustif. Nous nous en tiendrons aux familles avec enfants célibataires.

⁶ Cette évolution est encore plus significative lorsqu'on la compare à celle des familles des États-Unis. Danziger et Gottschalk (1986) ont fait ce calcul (pour l'ensemble des familles avec enfants cependant) pour la période 1967-1984. Ils observent que le revenu réel moyen croît de 13,5 % entre 1967 et 1973 et décroît de 8,3 % en termes réels entre 1973 et 1984, ce qui donne un changement d'à peine 4 % pour les 17 années.

TABLEAU 1
*Revenu moyen réel (après impôts directs) des familles avec enfants et
taux de croissance, Canada et Québec, 1971-1987, en dollars de 1981*

Années		Couples avec enfants célibataires	Familles monoparentales		Total		
			Hommes	Femmes			
1971	Canada	26 086 (22 174)	22 408 (19 095)	11 291 (10 600)	24 798 (21 121)		
	Québec	24 861 (21 327)	20 592 (18 818)	12 428 (11 379)	23 777 (20 448)		
1981	Canada	32 907 (28 548)	27 556 (22 798)	15 813 (14 477)	31 608 (26 699)		
	Québec	31 323 (26 185)	25 012 (20 808)	15 541 (13 985)	29 321 (24 601)		
1987	Canada	35 990 (29 088)	28 582 (23 083)	15 521 (14 363)	33 368 (27 115)		
	Québec	33 482 (26 962)	26 841 (21 367)	14 170 (13 073)	30 740 (24 913)		
Taux de croissance (%)							
1971-1981	Canada	26,15 (28,75)	22,97 (19,39)	40,04 (36,58)	27,46 (26,41)		
	Québec	25,99 (22,78)	21,46 (10,57)	25,04 (22,90)	23,32 (20,31)		
1981-1987	Canada	9,37 (1,89)	3,72 (1,25)	-1,85 (-0,78)	5,57 (1,56)		
	Québec	6,89 (2,97)	7,31 (2,69)	-8,82 (-6,52)	4,84 (1,27)		
1971-1987	Canada	37,97 (31,18)	27,55 (20,89)	37,46 (35,50)	34,56 (28,38)		
	Québec	4,68 (26,42)	30,35 (13,55)	14,02 (14,89)	29,28 (21,84)		
Taux de chômage moyen (%) et changement (%) ^a							
		1971	1981	1987	1971- 1981	1981- 1987	1971- 1987
Canada		6,4	7,5	8,9	17,2	18,7	39,1
Québec		8,2	10,3	10,3	25,6	0,0	25,6

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1971, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

^a Statistique Canada, *La population active*, 71-529 et 71-001 au catalogue.

considération des impôts personnels directs que le revenu disponible réel est plutôt resté stationnaire entre 1981 et 1987, avec une hausse dépassant à peine 1 % (tableau 1, chiffres entre parenthèses). Cette situation s'explique par l'augmentation du poids des impôts personnels après 1981, laquelle est responsable de 65 % de la différence entre la croissance du revenu moyen réel et celle du revenu disponible réel entre 1971 et 1987 au Canada. Au Québec, ce pourcentage est d'environ 50 %. Enfin, cette évolution des revenus s'est déroulée dans un contexte économique où les taux moyens de chômage ont augmenté systématiquement, comme le montre la dernière partie du tableau 1.

Il y a des différences importantes dans le niveau et la croissance du revenu réel selon les catégories de familles ⁷. Les familles monoparentales ont vu leur revenu augmenter moins rapidement. C'est notamment le cas, depuis 1981, des familles à chef féminin. Au Canada et au Québec, leur revenu réel de 1987 est inférieur à celui de 1981. Cette évolution a eu pour effet d'élargir encore plus l'écart de revenu entre les familles formées de couples et celles dirigées par un seul parent, en particulier au Québec. Le poids plus grand des familles monoparentales dans l'ensemble des familles, conjugué avec leur revenu moyen plus faible (les familles ayant pour chef une femme ont un revenu inférieur à la moitié du revenu des couples avec enfants), réduit le revenu moyen des familles avec enfants.

Ce phénomène indique que des changements démographiques majeurs se sont produits au cours de la période. Le tableau 2 identifie certains d'entre eux. Deux tendances apparaissent clairement chez les familles avec enfants célibataires : en 1971 la famille modale est un couple avec trois enfants ou plus; seize ans plus tard elle est formée d'un couple et de deux enfants. Il y a aussi une croissance importante du nombre de familles monoparentales, qui représentent une famille sur sept en 1987 ⁸. Au Québec, l'évolution du nombre de couples avec enfants, en baisse de 2 %, contraste

⁷ L'analyse de l'évolution du revenu réel des couples avec enfants célibataires selon qu'ils ont un, deux ou trois enfants ou plus ne révèle pas de différences significatives, sinon que le niveau du revenu réel croît avec le nombre d'enfants et que le nombre d'enfants augmente avec le cycle de vie des parents. Pour ces raisons, les données ne sont pas présentées.

⁸ Les chefs de famille monoparentale sont surtout des personnes divorcées, séparées ou célibataires, contrairement à la situation qui prévalait il y a une trentaine d'années; le plus souvent, le décès d'un conjoint était alors à l'origine de l'apparition de ces familles.

TABLEAU 2
Composition (%) des familles avec enfants célibataires, selon le nombre d'enfants et d'adultes, Canada et Québec, 1971-1987

Années		Nombre d'enfants	Cples avec enfants célibataires	Familles monoparentales	Total	
1971	Canada	1	865 100 (86,9)	130 360 (13,1)	995 460 (29,0)	
		2	981 320 (91,5)	90 830 (8,5)	1 072 150 (31,3)	
		3+	1 250 180 (91,8)	111 190 (8,2)	1 361 370 (39,7)	
		Total	3 096 600 (90,3)	332 380 (9,7)	3 428 980 (100,0)	
		Québec	1	223 390 (85,4)	38 210 (14,6)	261 600 (27,3)
		2	258 640 (91,6)	23 600 (8,4)	282 240 (29,5)	
		3+	283 360 (92,5)	30 910 (7,5)	414 270 (43,2)	
		Total	865 390 (90,3)	92 720 (9,7)	958 110 (100,0)	
	1981	Canada	1	1 042 860 (79,7)	265 040 (20,3)	1 307 900 (34,3)
			2	1 367 230 (88,3)	182 090 (11,8)	1 549 320 (40,6)
3+			865 800 (90,4)	91 540 (9,6)	957 340 (25,0)	
Total			3 275 890 (85,9)	538 670 (14,1)	3 814 560 (100,0)	
Québec			1	301 750 (81,2)	69 880 (18,8)	371 630 (35,7)
		2	361 650 (87,9)	49 880 (12,1)	411 530 (39,5)	
		3+	233 750 (90,4)	24 960 (9,7)	258 710 (24,8)	
		Total	897 150 (86,1)	144 720 (13,9)	1 041 810 (100,0)	
1987		Canada	1	1 069 483 (79,9)	269 573 (20,1)	1 339 056 (35,1)
			2	1 468 324 (88,5)	191 086 (11,5)	1 659 410 (43,5)
	3+		741 007 (90,8)	74 943 (9,2)	815 950 (21,4)	
	Total		3 278 814 (86,0)	535 602 (14,0)	3 814 416 (100,0)	
	Québec		1	292 344 (77,9)	82 848 (22,1)	375 192 (37,3)
		2	395 490 (88,3)	58 529 (12,9)	454 019 (45,2)	
		3+	159 722 (91,0)	15 797 (9,0)	175 519 (17,5)	
		Total	847 556 (86,0)	157 174 (14,0)	1 004 730 (100,0)	

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFPC, revenu de 1971, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

avec la hausse de 6 % observée au Canada (hausse qui serait encore plus importante si le Québec était exclu des statistiques canadiennes). On note aussi une différence non négligeable dans la croissance du nombre de familles monoparentales, en hausse de 70 % au Québec et de 61 % au Canada.

Le tableau 3, en présentant pour de plus longues périodes les taux annuels de croissance du revenu moyen réel des familles ⁹, permet de caractériser la situation récente des couples avec enfants célibataires. De façon générale, les taux de croissance sur toutes les périodes montrent que leur revenu réel a crû plus rapidement que celui de la moyenne de l'ensemble des familles, les familles monoparentales étant en-deçà de cette moyenne pour la plupart des périodes identifiées. On observe que la dernière décennie (1977-1987), avec un taux de croissance annuel inférieur à 1 %, marque un ralentissement considérable par rapport aux vingt années précédentes (1957-1977) où le revenu annuel des familles a augmenté de 4,5 % par an (de 5,14 % pour les familles avec enfants célibataires). L'augmentation du niveau de vie des familles est étroitement liée à la performance de l'économie, comme le montrent les périodes 1954-1971, 1971-1981 et 1981-1987.

Les indicateurs de niveau de vie présentés jusqu'à maintenant résument «l'histoire de revenu» de familles hétérogènes. On sait, à titre d'exemple, que le revenu d'une famille se modifie au cours de son cycle de vie. Il peut être intéressant d'examiner l'évolution dans le temps du revenu réel de plusieurs «générations» de famille. La première ligne du tableau 4 montre le revenu réel moyen (en dollars de 1981) des familles dont le chef de famille avait entre 25 et 44 ans en 1951 et leur revenu en 1971 ¹⁰. Au cours de cette période leur revenu a augmenté de 5,8 % par année en moyenne. La «génération» de ceux qui avaient 25 à 44 ans en 1961, pour sa part, a vu son revenu croître un peu moins rapidement, avec un taux de 5,06 %. Enfin, la «génération» suivante, celle des chefs qui avaient 25 à 44 ans en 1971, même s'il manque encore 4 ans pour compléter un cycle de vingt ans, ne bénéficiera pas des augmentations que les «générations» précédentes ont obtenues. La lecture des colonnes du tableau 4 permet de comparer les

⁹ Il s'agit ici de toutes les catégories de familles sans distinction.

¹⁰ Ces «générations» ne regroupent pas nécessairement les mêmes personnes ou familles lorsqu'on calcule le revenu de chaque période puisque chaque génération est définie par l'âge du chef à la période suivante. Il faut noter ici que toutes les catégories de familles sont considérées.

TABLEAU 3

Taux de croissance annuel moyen (%) du revenu familial moyen, Canada et Québec, différentes périodes (revenu réel, en dollars de 1981)

Années		Couples avec enfants célibataires	Familles monopa- rentales	Ensemble des familles ^a
1971-1954 ^b	Canada	4,22	1,26	4,05
	Québec	n.d. *	n.d.	n.d.
1981-1971	Canada	2,61	3,68	2,39
	Québec	2,60	2,38	1,97
1987-1981	Canada	1,56	-0,13	0,61
	Québec	1,15	-0,94	0,53
1987-1971	Canada	2,37	2,23	1,78
	Québec	2,17	1,05	1,47
1977-1957	Canada	5,14	1,79	4,50
	Québec	n.d.	n.d.	4,26
1987-1977	Canada	0,88	0,23	0,66
	Québec	0,78	-0,53	0,34

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1971, 1981 et 1987 (voir la note 3); calcul des auteurs.

* N. d. : non disponible.

a Avec enfant(s) et sans enfant.

b Défini comme $100 \times \{(\text{revenu réel de 1971} - \text{revenu réel de 1954}) + \text{le revenu réel de 1954}\} + 17$. La même définition s'applique, mutadis mutandis, pour les autres périodes.

TABLEAU 4

Changement du revenu réel moyen par grand groupe de générations, Canada et Québec, en dollars de 1981

Génération qui avait :		Revenu réel moyen entre 25 et 44 ans	Revenu réel moyen à la période suivante	Taux de croissance annuel moyen (%)
En 1951 : 25-44 ans et en 1971 : 45-64 ans	Canada	12 438	26 858	5,80
	Québec	n.d. *	25 281	n.d.
En 1961 : 25-44 ans et en 1981 : 45-64 ans	Canada	17 099	34 410	5,06
	Québec	16 124	31 741	4,84
En 1971 : 25-44 ans et en 1987 : 41-60 ans	Canada	24 827	38 040	3,33
	Québec	23 654	34 576	2,92
En 1987 : 25-44 ans	Canada	32 037	n.d.	n.d.
	Québec	29 654	n.d.	n.d.

Sources : Statistique Canada, Répartition du revenu, 13-529F au catalogue, et Recensement du Canada, 98-504, vol. 4 au catalogue.

* N. d. : non disponible.

revenus d'une «génération» à différents points du temps : les personnes qui avaient 25 à 44 ans en 1961, en 1971 et en 1987 ont vu leur niveau de vie s'améliorer substantiellement par rapport à celles qui appartenaient à la même «génération» en 1951. Cependant, il y a eu un ralentissement dans les gains obtenus, puisque les taux de croissance sont respectivement de 37,5 %, 45,2 % et 29,0 % pour les trois périodes; la même observation peut être faite pour la «génération» des 45-64 ans.

4. LES CHANGEMENTS DANS L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ ET LA RÉPARTITION DU REVENU

Examinons maintenant si la croissance du revenu réel des familles avec enfants célibataires caractérise l'ensemble de ces familles, peu importe leur position dans la hiérarchie des revenus. Le tableau 5 présente le pourcentage du revenu total des familles de chaque «quintile» (la population étant classée par ordre croissant de revenu et divisée en cinq groupes) ainsi que les ratios des parts de revenu. Ces ratios s'interprètent directement en termes d'évolution des inégalités de revenu. Il existe des écarts de revenu substantiels entre les familles : vingt pour cent des familles — les plus pauvres — reçoivent 6,5 % du revenu total en 1987 au Canada, alors que le groupe des familles les plus riches a six fois plus de revenu, avec une part égale à 38,2 %. Au Québec, les écarts sont légèrement plus accentués. Les ratios indiquent qu'il est difficile de juger des changements dans l'inégalité de la répartition du revenu entre 1971 et 1987. Au Canada, par exemple, la part du premier quintile a augmenté mais au détriment des deux quintiles suivants, alors que les deux quintiles supérieurs maintenaient leur part. Par ailleurs, les ratios de la période 1981-1987 indiquent clairement une augmentation des inégalités dans la répartition du revenu, tant au Canada qu'au Québec.

Le tableau 6 fait le lien entre les données des tableaux 1 et 5 en présentant les revenus réels moyens des quintiles de revenu ainsi que leurs variations selon les périodes. Le revenu moyen d'un quintile peut se modifier même en l'absence de changement des parts, lorsque tous les revenus s'accroissent équiproportionnellement par exemple, ou en l'absence de modifications du revenu total. On a dans ce dernier cas redistribution du revenu total entre les quintiles. Entre 1971 et 1987, on observe approximativement la même augmentation du revenu réel moyen des familles au Canada et au Québec :

TABLEAU 5
Répartition (%) du revenu total des familles ^a avec enfants,
par quintile, Canada et Québec, 1971-1987

Années		Quintiles					Total
		1	2	3	4	5	
1971	Canada	6,1	13,5	18,4	23,7	38,3	100,0
	Québec	6,2	13,1	17,7	23,3	39,7	100,0
1981	Canada	6,8	13,7	18,5	24,0	37,0	100,0
	Québec	6,9	13,7	18,4	23,8	37,2	100,0
1987	Canada	6,5	13,2	18,3	23,8	38,2	100,0
	Québec	6,3	13,0	18,3	24,0	38,4	100,0
Ratios des parts de chaque quintile selon les périodes							
1981-1971	Canada	1,11	1,01	1,01	1,01	0,97	1,00
	Québec	1,11	1,05	1,04	1,02	0,94	1,00
1987-1981	Canada	0,96	0,96	0,99	0,99	1,03	1,00
	Québec	0,91	0,95	0,99	1,01	1,03	1,00
1987-1971	Canada	1,07	0,98	0,99	1,00	1,00	1,00
	Québec	1,02	0,99	1,03	1,03	0,97	1,00

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1971, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

^a Couples avec enfants célibataires et familles monoparentales.

TABLEAU 6
Revenu moyen des familles ^a avec enfants, par quintile de revenu,
en dollars de 1981, Canada et Québec, 1971-1987

Années		Quintiles					Total
		1	2	3	4	5	
1971	Canada	7 621	16 694	22 769	29 375	47 547	24 798
	Québec	7 355	15 454	21 091	27 703	47 384	23 777
1981	Canada	10 662	21 681	29 329	37 856	58 528	31 608
	Québec	10 184	19 998	26 944	34 999	54 535	29 321
1987	Canada	10 000	22 107	30 483	39 676	63 783	33 368
	Québec	9 645	20 069	28 134	36 897	59 032	30 740
Variations annuelles moyennes en pourcentage							
1971-1981	Canada	3,99	2,99	2,88	2,89	2,31	2,75
	Québec	3,85	2,94	2,78	2,63	1,51	2,33
1981-1987	Canada	-0,22	0,33	0,66	0,80	1,50	0,93
	Québec	-0,88	0,06	0,74	0,90	1,37	0,81
1971-1987	Canada	2,61	2,03	2,12	2,19	2,13	2,16
	Québec	1,95	1,87	2,09	2,07	1,54	1,83

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1971, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

^a Couples avec enfants célibataires et familles monoparentales.

TABLEAU 7
*Pourcentage des familles qui se situent sous les seuils
 de faibles revenus, Canada et Québec, 1971-1987*

	1971	1973	1981	1987
Canada				
Couples avec enfants célibataires	14,6	9,7	8,8	9,3
Familles monoparentales, hommes	21,2	11,8	12,7	14,5
Familles monoparentales, femmes	57,0	49,7	44,7	49,2
Total des familles	18,4	13,5	13,3	14,4
Québec				
Couples avec enfants célibataires	17,8	12,6	10,9	11,4
Familles monoparentales, hommes	n. s. *	n. s.	n. s.	n. s.
Familles monoparentales, femmes	59,4	44,9	46,3	56,2
Total des familles	21,4	15,6	15,5	17,5

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1971, 1973, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

* N. s. : nombre statistiquement non significatif.

34,6 % et 29,3 % respectivement, pour tous les quintiles; le quintile le plus pauvre connaît une augmentation supérieure à la moyenne tandis que le quintile le plus riche voit son revenu augmenter un peu moins que la moyenne, en particulier au Québec. La période 1971-1981, avec des variations en pourcentage décroissantes selon le niveau du revenu, ou le quintile, se distingue de la période la plus récente, où les taux de croissance du revenu augmentent avec le quintile ou le niveau de revenu.

Le tableau 7 permet d'analyser l'incidence de la pauvreté au sein de ces familles ¹¹. Au Canada, la pauvreté a régressé fortement entre 1971 et 1981, mais elle a crû par la suite pour toutes les catégories de familles, avec la récession de 1981-1982. En réalité, les taux de pauvreté ont augmenté à partir de 1981 et ont diminué depuis le milieu des années 1980. Près de la moitié des familles monoparentales dirigées par une femme au Canada avaient en 1987 un revenu inférieur aux seuils de faible revenu. Le risque de pauvreté pour ces familles est cinq fois plus grand que pour les familles comptant deux parents. Au Québec, on peut faire les mêmes constats, sauf que l'incidence de la pauvreté y est systématiquement plus élevée.

On peut s'interroger sur les implications de ces tendances pour les enfants en termes de bien-être économique. Dans la mesure où une famille compte moins d'enfants, moins de

¹¹ Elle est calculée à l'aide des seuils de faible revenu de Statistique Canada.

personnes dépendent de son revenu; ainsi, une croissance plus faible du revenu des familles n'a pas toujours les mêmes conséquences pour leur niveau de vie. Le tableau 8 indique le nombre d'enfants dans les familles pour les années 1973, 1981 et 1987, et montre comment se distribuent les enfants en bas âge ¹² et l'ensemble des enfants célibataires, par famille et en pourcentage, selon les quintiles de revenu. Le nombre moyen d'enfants par famille est passé de 2,41 à 1,93 entre 1973 et 1987 au Canada (de 2,51 à 1,84 au Québec). Les familles ont proportionnellement plus de jeunes enfants en 1987 : 31,3 % contre 19,9 % en 1973 pour le Canada, et 29,7 % contre 21,8 % en 1973 pour le Québec. Cette tendance reflète le «baby-boom» des années 1950 : ces personnes ont formé des familles qui sont maintenant en âge d'avoir des enfants. On observe généralement pour toutes les années que la taille des familles croît avec le revenu : les quintiles supérieurs, à revenu plus élevé, ont plus d'enfants que la moyenne alors que le quintile inférieur a moins d'enfants que la moyenne. Cependant, les différences de taille sont étonnamment faibles compte tenu des différences de revenu (voir le tableau 6). En revanche, presque la moitié des jeunes enfants vivent dans des familles qui appartiennent aux deux quintiles inférieurs de revenu (les deux quintiles supérieurs regroupent approximativement 30 % des enfants en bas âge). Cette situation s'explique par le fait que les quintiles supérieurs se composent de familles qui sont plus avancées dans leur cycle de vie. Elle témoigne aussi du fait que les familles moins avancées dans leur cycle de vie ont beaucoup moins de ressources à consacrer à leurs jeunes enfants; et ceux-ci sont deux fois plus nombreux dans le quintile inférieur que dans le quintile supérieur.

Les politiques de transfert et de taxation ont-elles joué un rôle dans ces changements ? Les tableaux 9 et 10 permettent d'identifier certains de leurs effets sur l'incidence de la pauvreté.

En ce qui concerne les politiques de transferts, les deux premières lignes des parties A et B du tableau 9 démontrent, à l'aide d'un calcul de l'incidence de la pauvreté avant les transferts monétaires, que les couples avec enfants célibataires et les familles monoparentales ayant pour chef une femme recevaient en 1987 une part des transferts publics qui était à toutes fins utiles égale à leur importance numérique

¹² Ceux-ci ont 6 ans ou moins en 1973 et 7 ans ou moins en 1981 et en 1987.

TABLEAU 8
*Distribution du nombre d'enfants, selon le quintile de
revenu de la famille, Canada et Québec, 1973-1987*

Années et quintiles	Enfants en bas âge ^a			Tous les enfants			
	Par famille	Total	En %	Par famille	Total	En %	
1973 Canada	1	0,73	467 540	24,3	2,4	1 506 520	19,6
	2	0,76	480 930	25,0	2,4	1 518 260	19,8
	3	0,68	430 860	22,4	2,3	1 490 120	19,4
	4	0,53	335 340	17,4	2,4	1 529 450	19,9
	5	0,33	211 920	11,0	2,6	1 636 660	21,3
	Total	0,61	1 526 590	100,0	2,4	7 681 010	100,0
1981 Canada	1	0,74	564 460	23,9	1,9	1 451 060	18,9
	2	0,74	568 020	24,1	2,0	1 512 900	19,7
	3	0,72	547 150	23,2	2,0	1 552 840	20,2
	4	0,56	430 330	18,3	2,0	1 542 030	20,0
	5	0,32	247 600	10,5	2,2	1 638 000	21,3
	Total	0,62	2 357 560	100,0	2,0	7 696 830	100,0
1987 Canada	1	0,75	574 669	24,9	1,8	1 403 420	19,1
	2	0,71	539 079	23,4	1,9	1 453 445	19,7
	3	0,70	531 075	23,0	2,0	1 491 147	20,3
	4	0,51	389 509	16,9	2,0	1 494 900	20,3
	5	0,36	271 667	11,8	2,0	1 518 965	20,6
	Total	0,60	2 305 999	100,0	2,0	7 361 877	100,0
1973 Québec	1	0,66	121 490	24,3	2,4	447 500	19,5
	2	0,66	120 150	24,1	2,5	464 400	20,3
	3	0,61	110 610	22,2	2,4	443 820	19,4
	4	0,49	89 410	17,9	2,4	447 460	19,5
	5	0,32	57 970	11,6	2,7	490 620	21,4
	Total	0,55	499 630	100,0	2,5	2 293 800	100,0
1981 Québec	1	0,70	145 460	22,9	1,8	383 290	18,4
	2	0,72	149 990	23,6	1,9	403 350	19,3
	3	0,65	135 730	21,3	2,0	422 110	20,2
	4	0,60	123 750	19,5	2,1	427 940	20,5
	5	0,39	81 390	12,8	2,2	449 110	21,5
	Total	0,61	636 320	100,0	2,0	2 085 800	100,0
1987 Québec	1	0,60	121 939	22,2	1,7	350 130	18,9
	2	0,67	133 821	24,4	1,8	358 480	19,4
	3	0,58	116 478	21,2	1,8	369 253	20,0
	4	0,50	101 462	18,5	1,9	378 584	20,5
	5	0,38	75 309	13,7	2,0	392 374	21,2
	Total	0,55	549 009	100,0	1,8	1 848 821	100,0

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1973, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

^a 6 (7) ans ou moins en 1973 (1981 et 1987).

TABLEAU 9
*Incidence de la pauvreté, transferts et impôts des familles
pauvres avant transferts, Canada et Québec, 1971-1987*

		1971	1973	1981	1987
A. Couples avec enfants célibataires ^a					
1.	Incidence de la pauvreté en pourcentage de toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 46,9 Québec 51,5	36,8 45,7	47,7 51,7	43,7 41,9
2.	Transferts reçus en pourc. de tous les transferts reçus par toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 42,4 Québec 53,5	34,3 47,2	43,6 49,1	42,6 42,4
3.	Transferts moyens reçus (dollars de 1981)	Canada 3 195 Québec 4 063	4 145 5 005	3 707 4 441	4 763 5 123
4.	Impôts payés en pourcentage des impôts payés par toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 86,8 Québec 91,5	56,3 69,5	69,2 73,0	60,5 52,4
5.	Impôts moyens payés (dollars de 1981)	Canada 54 Québec 14	100 118	552 655	837 792
B. Familles monoparentales à chef féminin ^a					
1.	Incidence de la pauvreté en pourcentage de toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 37,3 Québec 31,7	39,0 32,6	28,0 23,4	26,0 27,0
2.	Transferts reçus en pourc. de tous les transferts reçus par toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 48,5 Québec 37,2	43,6 34,3	30,8 24,8	25,7 26,2
3.	Transferts moyens reçus (dollars de 1981)	Canada 4 595 Québec 4 582	4 963 5 088	4 449 4 967	4 843 4 911
4.	Impôts payés en pourcentage des impôts payés par toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 4,9 Québec 0,0	21,0 19,3	12,1 6,2	11,0 14,9
5.	Impôts moyens payés (dollars de 1981)	Canada 4 Québec 0	35 46	164 124	256 349
C. Familles avec chef de 65 ans ou + ^b					
1.	Incidence de la pauvreté en pourcentage de toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 35,3 Québec 29,5	39,6 35,3	26,5 21,8	30,1 25,0
2.	Transferts reçus en pourc. de tous les transferts reçus par toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 47,2 Québec 39,0	49,0 43,9	39,9 31,5	44,9 38,2
3.	Transferts moyens reçus (dollars de 1981)	Canada 5 841 Québec 6 026	6 897 7 282	8 304 8 560	9 839 10 100
4.	Impôts payés en pourcentage des impôts payés par toutes les familles pauvres avant transferts	Canada 33,6 Québec 36,9	25,7 28,8	8,1 5,4	21,7 19,4
5.	Impôts moyens payés (dollars de 1981)	Canada 27 Québec 29	33 55	124 181	381 447

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1971, 1973, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

^a Dont le chef a moins de 65 ans.

^b Dans cette partie du tableau, toutes les familles, sans distinction d'âge, sont considérées au dénominateur. On ne peut donc additionner les pourcentages des parties A et B avec ceux de la partie C.

TABLEAU 10

*Dépendance des transferts des familles pauvres avant transferts
et réduction de la pauvreté après transferts et après impôts,
Canada et Québec, 1971-1987^a*

		1971	1973	1981	1987
Couples avec enfants célibataires					
1. Pourcentage recevant des transferts	Canada	95,3	95,9	97,6	99,2
	Québec	96,7	97,5	98,8	99,4
2. Pourcentage payant des impôts	Canada	41,9	48,6	56,7	69,6
	Québec	42,0	48,8	59,2	65,9
3. Réduction en pourcentage de la pauvreté après transferts	Canada	-16,1	-24,3	-32,8	-33,1
	Québec	-20,5	-27,6	-35,1	-31,5
4. Réduction en pourcentage de la pauvreté après transferts et impôts	Canada	+0,2	-10,9	-18,9	-15,6
	Québec	-3,1	-13,0	-17,9	-11,0
Familles monoparentales à chef féminin					
1. Pourcentage recevant des transferts	Canada	92,3	95,6	99,1	99,9
	Québec	91,2	96,9	99,3	100,0
2. Pourcentage payant des impôts	Canada	20,7	22,0	19,3	31,2
	Québec	20,0	28,2	17,0	31,0
3. Réduction en pourcentage de la pauvreté après transferts	Canada	-10,3	-13,4	-12,5	-12,2
	Québec	-8,0	-22,0	-11,6	-13,8
4. Réduction en pourcentage de la pauvreté après transferts et impôts	Canada	-5,1	-10,3	-8,7	-5,7
	Québec	-4,2	-17,8	-8,7	-5,1
Familles avec chef de 65 ans ou plus					
1. Pourcentage recevant des transferts	Canada	98,9	98,9	99,6	100,0
	Québec	99,7	99,3	99,6	100,0
2. Pourcentage payant des impôts	Canada	20,5	15,2	14,3	42,5
	Québec	17,4	21,9	15,9	40,3
3. Réduction en pourcentage de la pauvreté après transferts	Canada	-38,6	-56,7	-75,6	-76,0
	Québec	-35,2	-57,4	-68,7	-71,0
4. Réduction en pourcentage de la pauvreté après transferts et impôts	Canada	-36,2	-55,8	-75,0	-75,0
	Québec	-33,6	-56,7	-68,1	-70,0

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1971, 1973, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

^a Voir les notes du tableau 9.

dans l'ensemble des familles pauvres ¹³. De 1971 à 1987, leur part des transferts a suivi la même trajectoire, à la baisse, que l'incidence de la pauvreté chez ces familles (avec une baisse relative au Canada et une hausse relative au Québec). Les transferts n'ont pas pour autant diminué. La ligne 3 du tableau indique bien que sur la période 1971-1987 ils semblent avoir progressé en valeur réelle. Cependant, sauf pour les couples avec enfants célibataires au Canada, la valeur des transferts réels était la même en 1987 qu'en 1973 (de fait, elle était inférieure pour les familles monoparentales). Ces statistiques indiquent plutôt que les transferts sont versés aux familles pauvres sur une base beaucoup plus normative qu'auparavant et de façon un peu plus indépendante de leurs caractéristiques démographiques, à l'exception d'une caractéristique, l'âge, qui conduit à une norme différente. En effet, si on sépare les familles pauvres selon l'âge du chef, comme nous le faisons dans la partie C du tableau 9, il apparaît que les familles âgées pauvres reçoivent une part des transferts beaucoup plus importante que leur poids dans la population pauvre. Les transferts moyens reçus par les familles âgées pauvres ont augmenté substantiellement en termes réels sur toute la période ¹⁴.

La répartition des impôts personnels entre les familles pauvres et le montant moyen payé, en dollars de 1981, sont donnés par les lignes 4 et 5 du tableau 9. On constate d'abord que les familles qui se situent sous les seuils de faible revenu paient des impôts personnels. De plus, l'évolution des impôts moyens payés sur la période 1971-1987 se solde par un alourdissement en termes réels du fardeau fiscal (voir aussi le tableau suivant). La part importante des impôts payés par les couples avec enfants célibataires pauvres relativement aux autres types de familles tient au fait qu'ils ont des revenus plus élevés et sont plus susceptibles d'être assujettis à l'impôt. Ils ont plus de revenus de travail et reçoivent des transferts imposables, tels que les allocations familiales et les prestations de chômage. En revanche, les familles monoparentales reçoivent davantage de transferts non imposables (par exemple l'aide sociale). La situation exceptionnelle des familles âgées pauvres, qui bénéficient de transferts moyens nets d'impôts très élevés,

¹³ Les résultats des parties A et B ont trait aux seules familles dont le chef a moins de 65 ans. Les «autres» familles pauvres avant transferts sont les couples sans enfant, les couples avec des enfants dont certains peuvent ne pas être célibataires et les familles monoparentales à chef masculin.

¹⁴ Cette augmentation des transferts explique partiellement la diminution substantielle de l'incidence de la pauvreté chez les familles âgées.

s'explique par des dispositions fiscales particulièrement avantageuses à leur égard, ayant eu pour effet entre 1971 et 1987 de réduire leur fardeau fiscal relatif. La fin des années 1980 marque une rupture de cette tendance. La hausse tendancielle de leurs revenus de source privée, conjuguée avec la non-indexation en termes réels de certaines dispositions fiscales qui touchent particulièrement les personnes âgées (par exemple déduction pour revenu de retraite), ou encore le retrait de ces dispositions, va entraîner dans l'avenir une augmentation de leurs impôts personnels. De façon générale, le tableau 9 souligne la non-harmonisation des régimes de transferts et de la fiscalité lorsqu'on les examine du point de vue de leur efficacité à réduire la pauvreté.

Le tableau 10 illustre cette idée en indiquant le pourcentage de familles pauvres qui reçoivent des transferts monétaires et paient des impôts personnels, ainsi que l'effet des transferts et des impôts sur l'incidence de la pauvreté¹⁵. Le caractère «d'universalité» du régime canadien de sécurité du revenu et l'étendue de son «filet» expliquent sans aucun doute son efficacité à atteindre les familles pauvres et à marquer des points importants dans la réduction de l'incidence de la pauvreté, comme le montrent les lignes 1 et 3. Néanmoins, la réussite des interventions publiques relativement aux familles âgées met encore plus en évidence leur échec eu égard à l'amélioration de la situation économique difficile des familles monoparentales. Pour ces dernières, l'écart entre leurs revenus privés et les seuils de faible revenu est si important que les transferts publics n'ont pas eu d'effet sur l'incidence de la pauvreté durant toute la période qui va de 1971 à 1987. En outre, les lignes 2 et 4 non seulement relativisent les gains dus aux transferts mais laissent voir que le régime fiscal défait en grande partie ce que les transferts accomplissent. Sur l'ensemble de la période, l'augmentation dans le temps des pourcentages de familles pauvres qui paient des impôts a eu pour conséquence de ralentir l'effet de la hausse des transferts sur l'incidence de la pauvreté, et tout simplement de l'annihiler après 1981.

¹⁵ Cette mesure compare le pourcentage de familles pauvres après transferts et après impôts avec le pourcentage de familles pauvres avant transferts et avant impôts. Elle ne donne qu'une borne supérieure de l'effet des transferts et des impôts sur la pauvreté, puisqu'on néglige leurs effets induits sur l'offre de travail, lesquels effets, vraisemblablement, augmentent la pauvreté mesurée.

5. LES CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU REVENU DES FAMILLES ET DANS LA DISPONIBILITÉ DU TEMPS PARENTAL

Il est possible d'identifier les facteurs qui sont à l'origine de la croissance du revenu réel des couples avec enfants célibataires. Le tableau 11 décompose le revenu des familles en six catégories mutuellement exclusives : les gains du chef, les gains de l'épouse, les gains des autres membres de la famille, les transferts monétaires des gouvernements à l'exception des allocations familiales et des crédits d'impôt pour enfants, qui constituent une catégorie à part, et les autres revenus (de placements, de retraite, etc.). Il indique aussi le revenu moyen de ces couples et le pourcentage de familles biparentales dans lesquelles les deux conjoints travaillent.

La source principale de la hausse du revenu des couples avec enfants vient de l'augmentation du travail des femmes et de leur revenu. Entre 1973 et 1987 au Canada, le revenu moyen de ces familles est passé de 29 210 \$ à 35 990 \$ en termes réels (ou de 13 904 \$ à 49 737 \$ en termes nominaux, comme l'indique le bas du tableau). Puisque la part des gains du chef a régressé de 75,5 % à 59,4 %, on peut imputer à peine 8,7 % de cette hausse de 6780 \$ aux gains du chef. En revanche, la progression de la part des gains du conjoint (de 9,6 % à 17,9 %) explique 54 % de la croissance du revenu réel de ces couples : le pourcentage des familles biparentales comptant deux travailleurs est passé au Canada de 43,8 % à 71,4 % entre 1973 et 1987, alors que les gains moyens des épouses, qui étaient de 6402 \$¹⁶ en 1973, sont passés à 9023 \$ en 1987. On peut noter la part symbolique des aides publiques directes de soutien à la famille (la ligne allocations familiales et crédits d'impôt remboursables). Ce poste est un peu sous-estimé dans la mesure où certains crédits d'impôts (par exemple de taxes de vente, d'impôts fonciers) ou certaines réductions de l'impôt à payer au titre des charges familiales sont comptabilisés dans l'EFC comme des transferts publics. Le reste de la croissance du revenu réel des familles tient à l'augmentation des transferts et des autres revenus non gagnés.

¹⁶ On obtient les gains moyens de la façon suivante : le revenu familial de 1973 (29 210 \$) est multiplié par la part de l'épouse en 1973 (9,6) et divisé par le pourcentage d'épouses participant au marché du travail (0,438).

TABLEAU 11
Composition du revenu des familles canadiennes avec enfants
célibataires, Canada et Québec, 1973 et 1987

Part du revenu	Couples		Familles monoparentales				Total familles	
	1987	1973	1987	H 1973	F 1987	F 1973	1987	1973
Gains du chef ^a								
Canada	59,4	75,5	68,2	75,2	38,5	36,0	57,2	72,0
Québec	57,6	73,8	64,9	66,8	30,5	28,2	49,9	69,8
Gains du conjoint								
Canada	17,9	9,6	0,0	0,0	0,0	0,0	15,4	8,6
Québec	16,9	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	11,7	7,3
Gains des autres membres de la famille								
Canada	6,2	6,2	12,2	12,1	10,6	15,3	6,9	7,1
Québec	6,1	7,9	17,0	19,0	10,9	23,2	7,0	9,4
Transferts ^b								
Canada	6,4	4,0	11,9	5,4	30,8	30,5	9,4	6,3
Québec	8,3	5,3	10,0	8,8	36,5	33,0	12,1	7,7
Allocations familiales et crédits d'impôt remboursables								
Canada	3,0	2,3	3,1	2,0	10,6	8,4	3,9	2,9
Québec	2,9	2,8	2,3	1,7	10,7	5,6	3,9	3,0
Autres ^c								
Canada	7,1	2,4	4,7	5,2	9,6	9,8	7,3	3,1
Québec	8,2	2,2	5,9	3,7	11,5	10,1	15,3	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu moyen								
Canada	49 737	13 904	39 500	11 201	21 450	6 263	46 114	12 716
Québec	46 271	12 235	37 094	10 771	19 583	6 763	42 482	12 024
Pourcentage des femmes (des conjoints) qui travaillent								
Canada	71,4	43,8	92,0	91,5	64,8	58,8	70,6	45,2
Québec	64,7	35,2	85,5	91,1	49,4	49,6	62,6	36,6

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1973 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

^a Le chef est par convention un homme.

^b À l'exclusion des allocations familiales et des crédits d'impôt remboursables pour enfants.

^c Revenus de placements, pensions de retraite et autres revenus en espèces.

Pour les familles monoparentales la situation est différente. Le faible niveau de leur revenu s'explique par des gains de travail peu élevés et par la difficulté de participer au marché du travail. Bien qu'un nombre plus grand de femmes chefs de famille monoparentale travaillent, elles travaillent peu d'heures en moyenne (voir la dernière partie du tableau 11 et le tableau 13). Ces comportements n'ont pas modifié leur revenu, compte tenu de la faible progression réelle des transferts et des aides monétaires à la famille, du recul de la part des gains des autres membres et de la baisse de leurs autres revenus (probablement, à cause de la diminution du soutien monétaire du parent absent). Par ailleurs, les chefs masculins de famille monoparentale travaillent plus d'heures et, bien que les transferts jouent pour eux un rôle important, leur niveau de revenu s'explique par une présence sur le marché du travail beaucoup plus importante que pour les chefs féminins.

Au Québec, les mêmes tendances se retrouvent, avec les différences suivantes : le revenu réel des couples avec enfants célibataires passe de 25 704 \$ à 33 482 \$, alors que la part du revenu gagné par le chef diminue de 73,8 % à 57,6 %. On peut donc imputer 46,0 % de cette croissance du revenu réel, de 7778 \$, à l'augmentation du revenu gagné par le conjoint. Bien que la proportion des familles biparentales comptant deux travailleurs ait augmenté davantage au Québec, la proportion d'épouses qui travaillent reste bien en deçà de celle qui est observée au Canada. On peut faire la même remarque pour les familles monoparentales à chef féminin (ce qui est la contrepartie de leur faible taux de participation au marché du travail).

Le tableau 12 mesure la contribution des gains de travail de l'épouse au revenu familial moyen et leur effet sur l'incidence de la pauvreté et sur la part du revenu total qui revient aux couples avec enfants célibataires. Les deux premières colonnes indiquent, pour les années 1987 et 1973, le revenu total moyen de chaque quintile, l'incidence de la pauvreté et la part du revenu total qui lui sont associés. Les deux colonnes suivantes recalculent les mêmes mesures en posant égaux à zéro les gains de travail des femmes ¹⁷. Les dernières colonnes donnent les variations en pourcentage entre les deux mesures. Au Canada en 1987, les gains des femmes augmentent le revenu familial du

¹⁷ Nous faisons ici l'hypothèse que les hommes ne modifient pas leur comportement de travail.

TABLEAU 12

Contribution des gains de l'épouse au revenu familial, à la part du revenu total et à la réduction de l'incidence de la pauvreté, par quintile, pour les couples ^a, Canada et Québec, 1973-1987

Quintiles	Observé		Mesuré si les gains totaux de l'épouse = 0		Variation en pourcentage		
	1987	1973	1987	1973	1987	1973	
Canada							
1	Revenu	19 727	5 495	14 611	4 802	35,0	14,4
	Part	8,0	7,9	7,7	7,8	3,4	1,3
	Pauvreté	9,3	9,6	15,6	12,2	-40,4	-21,3
2	Revenu	34 468	9 755	27 006	8 703	27,6	12,1
	Part	14,0	14,2	14,9	14,2	-6,1	0,0
	Pauvreté	0,0	0,1	1,5	0,6	-100,0	-150,0
3	Revenu	45 131	12 695	36 044	11 256	25,2	12,8
		18,4	18,4	18,4	18,4	0,2	0,0
4	Revenu	57 721	16 220	46 234	14 274	24,8	13,6
	Part	23,5	23,6	23,4	23,2	0,4	0,6
5	Revenu	91 761	25 247	75 352	22 902	21,8	10,2
	Part	36,2	35,9	36,5	36,4	-0,8	-1,4
Québec							
1	Revenu	18 626	5 084	14 472	4 610	28,7	10,3
	Part	8,0	7,8	7,9	7,7	1,3	2,6
	Pauvreté	11,4	11,9	16,6	14,5	-31,3	-17,9
2	Revenu	31 692	8 851	25 416	8 007	24,7	10,5
	Part	14,0	13,8	13,9	13,9	0,7	-0,7
	Pauvreté	0,0	0,4	3,2	1,3	-320,0	-69,0
3	Revenu	41 926	11 655	33 874	10 460	23,8	11,4
	Part	18,3	17,9	18,2	18,0	0,5	-0,6
4	Revenu	53 789	15 178	43 801	13 549	22,8	12,0
	Part	23,5	23,5	23,5	22,9	0,0	2,6
5	Revenu	85 371	24 420	70 978	22 395	20,3	9,0
	Part	36,3	37,1	36,5	37,5	-0,5	-1,0

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFPC, revenu de 1973 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

^a Avec enfants célibataires.

premier quintile de 35,0 % (de 28,7 % au Québec), toutes choses égales par ailleurs. Pour ce quintile l'incidence de la pauvreté diminue de 40,4 % (31,3 %) et la part du revenu total augmente de 3,5 % (1,3 %) à cause des gains de travail des conjoints. La diminution du ratio des gains de travail des femmes aux autres revenus des familles avec la progression dans l'échelle des revenus implique que le travail des femmes constitue un apport de ressources plus important pour les familles à revenu faible et à revenu moyen. Les effets de l'accroissement de la participation des femmes au marché du travail et de leur rémunération sur le revenu familial, sur la répartition du revenu et sur l'incidence de la pauvreté se sont accentués dans le temps.

Enfin, le tableau 13 présente les heures travaillées, les heures disponibles, les heures disponibles par enfant et le revenu moyen réel pour les familles biparentales à un et deux travailleurs et pour les familles monoparentales. Évidemment, le fait d'avoir deux revenus de travail augmente le revenu total des couples avec enfants (de plus de 25 % en moyenne depuis 1981). On constate d'ailleurs que l'écart de revenu entre les couples ayant un seul revenu de travail et ceux qui en ont deux s'accroît dans le temps. Il n'est donc pas étonnant que 70 % des couples avec enfants célibataires au Canada (66 % au Québec) se trouvent dans la situation où les deux conjoints ont des activités de travail, contre 44 % (36 %) en 1973.

En revanche, la participation accrue au marché du travail des couples avec enfants où les deux parents travaillent et des familles monoparentales a réduit légèrement le temps parental disponible¹⁸. Ce dernier augmente pour les couples qui ont un seul revenu de travail. Cependant, il apparaît que pour toutes les familles, le temps disponible par enfant a augmenté si l'on s'en tient à la comparaison des années 1973 et 1987. Cette plus grande disponibilité de temps tient certes au fait que les heures

¹⁸ Le temps disponible est posé égal à $(365 \cdot 16)$ moins le nombre d'heures annuelles travaillées) dans le cas des familles monoparentales; à $[2 \cdot (365 \cdot 16)]$ moins le nombre d'heures annuelles travaillées par le travailleur] pour les couples qui comptent un seul travailleur; et à $[(365 \cdot 16)$ moins le nombre d'heures annuelles travaillées par le chef] + $(365 \cdot 16)$ moins le nombre d'heures travaillées par l'épouse] dans le cas des familles qui comptent deux travailleurs. Comme on ne connaît pour l'année 1973 que le nombre annuel de semaines travaillées, nous supposons que la personne travaille 35 (18) heures si elle déclare avoir travaillé surtout à temps plein (à temps partiel) durant l'année de référence. Nous avons exclu du calcul les couples dans lesquels les deux conjoints déclarent ne pas avoir travaillé durant l'année de référence, soit 3 % des couples avec enfants célibataires.

TABLEAU 13

Heures travaillées, heures disponibles par enfant et revenu moyen réel en dollars de 1981, pour les couples avec enfants célibataires et un ou deux revenus de travail et pour les familles monoparentales, Canada et Québec, 1973-1987

	Couples avec enfants		Familles monoparentales	
	1 revenu de travail	2 revenus de travail	Homme	Femme
1973				
Canada (effectifs)	(1 586 460)	(1 244 520)	(47 030)	(298 300)
Revenu total	27 754	31 901	23 532	13 158
Heures travaillées	1 706	2 906	1 513	771
Temps disponible par enfant	9 974 5 231	8 852 5 223	4 327 2 969	5 069 3 065
Québec (effectifs)	(519 530)	(288 580)	(13 410)	(84 460)
Revenu total	26 127	30 995	22 628	14 208
Heures travaillées	1 688	2 827	1 362	646
Temps disponible par enfant	9 992 5 160	8 774 5 141	4 478 3 155	5 194 3 089
1981				
Canada (effectifs)	(1 267 610)	(2 013 610)	(81 120)	(480 790)
Revenu total	30 107	37 148	27 556	15 813
Heures travaillées	1 659	2 910	1 483	926
Temps disponible par enfant	10 020 5 756	8 770 5 489	4 356 3 167	4 914 3 456
Québec (effectifs)	(419 810)	(467 840)	(21 860)	(129 230)
Revenu total	28 513	35 130	25 012	15 541
Heures travaillées	1 618	2 883	1 291	722
Temps disponible par enfant	10 061 5 841	8 796 5 704	4 549 3 012	5 118 3 653
1987				
Canada (effectifs)	(943 964)	(2 358 553)	(82 245)	(499 354)
Revenu total	30 500	39 227	28 582	15 521
Heures travaillées	1 635	2 939	1 450	901
Temps disponible par enfant	10 045 6 044	8 740 5 456	4 389 3 384	4 938 3 514
Québec (effectifs)	(284 788)	(555 141)	(25 292)	(145 765)
Revenu total	29 436	37 253	26 841	14 170
Heures travaillées	1 632	2 937	1 384	677
Temps disponible par enfant	10 047 6 224	8 742 5 597	4 456 3 613	5 162 3 769

Sources : Statistique Canada, Bandes de microdonnées de l'EFC, revenu de 1973, 1981 et 1987 (voir la note 3); calculs des auteurs.

normalement travaillées sont moins nombreuses mais elle reflète surtout la diminution importante de la taille moyenne des familles depuis le début des années 1970.

Dans le cas des couples qui ont deux revenus de travail, entre 1981 et 1987, la légère augmentation des heures travaillées s'accompagne d'une réduction plus que proportionnelle du temps disponible par enfant. C'est le cas notamment au Québec, où les couples ayant deux revenus de travail, en rattrapant la moyenne canadienne d'heures travaillées (+54 heures de travail entre 1981 et 1987) se trouvent potentiellement à disposer de moins de temps pour leurs enfants (-107 heures par enfant). L'indicateur du temps disponible par enfant est plus élevé au Québec que l'indicateur moyen au Canada parce que la taille des familles avec enfants est plus faible. Le temps passé au travail se traduit pour ces familles par une augmentation réelle de leur revenu, lequel, on peut le penser, sera «investi» en faveur des enfants. Dans le cas des familles monoparentales à chef féminin, on observe une évolution différente. Le temps parental qui peut être consacré aux enfants augmente, mais au détriment des heures travaillées et d'une évolution positive du revenu réel, car celui-ci diminue entre 1981 et 1987, au Canada et au Québec.

Les indicateurs de temps disponible indiquent qu'il existe des arbitrages complexes entre la décision d'avoir des activités de travail et la décision d'entreprendre des activités hors-travail, plus particulièrement la décision d'avoir des enfants ¹⁹. À titre d'exemple, au Canada en 1987, un couple qui a deux revenus de travail voit son revenu moyen augmenter de près de 30 % par rapport à celui d'un couple ayant un seul revenu de travail. Ce gain de revenu entraîne une réduction de 13 % du temps parental disponible pour des activités hors-travail, et de 10 % du temps disponible par enfant présent, temps susceptible d'être investi dans le bien-être présent et futur des enfants. Les couples qui ont deux revenus de travail réagissent à cette contrainte implacable du temps en choisissant tout simplement d'avoir moins d'enfants : ils en ont en moyenne 1,6, alors que les couples qui ont un seul revenu de travail en ont 1,8 ²⁰.

¹⁹ Ces arbitrages sont analysés dans un cadre plus formel et sur un plan empirique pour le Québec dans Brouillette, Felteau et Lefebvre (1990b).

²⁰ Les moyennes correspondantes pour l'année 1973 sont respectivement de 2,0 et de 1,8 enfant par famille.

CONCLUSION

L'analyse de l'évolution récente de la situation économique des familles avec enfants peut se résumer ainsi.

1. Entre 1971 et 1987, le revenu réel moyen a connu une progression notable. La majeure partie de cette croissance s'est produite entre 1971 et 1981. L'alourdissement des impôts personnels après 1981 explique la stagnation du revenu réel disponible depuis cette date. La croissance du revenu réel diffère selon les catégories de familles. Les familles monoparentales à chef féminin ont vu leur revenu augmenter moins rapidement et même diminuer après 1981.

2. L'évolution du revenu réel moyen des couples avec enfants célibataires au cours de la dernière décennie (1977-1987) marque une rupture par rapport aux décennies de l'après-guerre, où l'augmentation du niveau de vie fut très rapide. Les taux de croissance du revenu réel moyen des différents groupes d'âge qui ont suivi celui qui avait entre 25 et 44 ans en 1951 montrent que le dernier (les familles dont le chef était âgé de 25 à 44 ans en 1971) ne bénéficiera pas des mêmes augmentations de revenu réel.

3. Sur la période 1971-1987, l'ensemble des couples avec enfants célibataires, peu importe leur position dans l'échelle des revenus, ont bénéficié d'une augmentation de leur revenu réel. Les familles situées dans le quintile de revenu le plus faible font des gains par rapport aux autres quintiles. Entre 1981 et 1987 l'inégalité dans la répartition tend à augmenter.

4. L'incidence de la pauvreté régresse fortement depuis 1971. Pour toutes les catégories de familles, les taux de faible revenu augmentent après 1981 pour diminuer quelque peu à la fin de la période (1987). L'incidence de la pauvreté pour les familles monoparentales reste beaucoup plus élevée que pour les autres familles. Un nombre important de jeunes enfants vivent dans des familles qui ont des ressources modestes.

5. Les gains plus modestes de la lutte contre la pauvreté observés depuis 1981 peuvent être attribuables à la faible progression des transferts moyens réels depuis le début des années 1980. En outre, la non-harmonisation de la sécurité du revenu et de la fiscalité directe personnelle réduit l'efficacité des interventions dans la mesure où plus de familles à faible revenu paient plus d'impôts. La comparaison avec les personnes âgées fait apparaître deux normes eu égard aux interventions publiques dans ce domaine.

6. La hausse de la participation des femmes au marché du travail et de leur rémunération compte pour plus de la moitié de l'augmentation du revenu réel moyen des familles biparentales avec enfants célibataires. Les revenus de placements et les transferts (non liés à la présence d'enfants) suivent dans l'ordre comme facteurs de croissance. Non seulement les gains de travail des femmes augmentent-ils le revenu moyen des familles, mais ils contribuent de façon importante à réduire l'incidence de la pauvreté et à augmenter la part du revenu des familles les plus pauvres dans le revenu total.

7. Le temps parental disponible par enfant a augmenté entre 1973 et 1987. Cette disponibilité accrue s'est réalisée par une modification des comportements de fécondité qui a réduit le nombre d'enfants dans les familles. Pour la période la plus récente, l'augmentation des heures travaillées par les parents des familles biparentales à deux revenus de travail se traduit par une diminution de la disponibilité du temps parental hors-travail total et du temps par enfant.

L'économie a connu, depuis la récession de 1981-1982, des années de croissance appréciable. Cependant, nous avons constaté que le bien-être économique des familles avec enfants n'a que peu ou pas progressé durant les six dernières années. De plus, il ressort qu'on doit attribuer à l'augmentation de l'offre de travail des femmes une part importante des gains de revenu réalisés par les familles. À ces changements sont associés des comportements différents de fécondité qui vont dans le sens d'une baisse de la natalité. Il n'y a pas de raison de croire que la prise en compte des années 1989 et 1990 pourrait modifier ces tendances.

De ces constats et de ces dernières observations, nous dégagerons trois implications pour les politiques publiques.

Premièrement, la politique économique aura à l'avenir un rôle beaucoup plus important à jouer dans l'évolution des politiques sociales. Il est difficile de concevoir un scénario économique capable de produire à moyen terme une croissance économique analogue à celle des années 1960 et 1970, qui a favorisé l'expansion des dépenses sociales et la progression des revenus nets des impôts personnels. On peut présumer que la croissance des prochaines années sera modeste et que les engagements liés aux politiques sociales actuelles exerceront une forte pression sur les finances publiques. Les choix de politiques économiques relativement à la réduction du déficit, aux programmes d'investissement en capital humain, aux pro-

grammes de santé ou aux régimes de retraite auront donc des effets directs immédiats sur l'évolution des politiques sociales et des effets indirects à long terme, en contraignant les ressources générales disponibles.

Deuxièmement, les marges de manoeuvre budgétaire des gouvernements demeurant limitées, les dépenses sociales seront sources de tensions politiques et de compétition. Le dilemme concernera les programmes sociaux universels et les programmes sous conditions de ressources. Ces dernières années, les deux types de programmes destinés aux familles avec enfants ont été modifiés dans le sens d'une diminution des sommes totales accordées et d'une accentuation de leur caractère redistributif. Se pose alors la question de la neutralité des aides familiales et de leurs effets différentiels en ce qui concerne la formation des couples, l'activité féminine et l'origine sociale des nouveau-nés. Une compensation des charges familiales de même montant pour tous ²¹, nonobstant le statut matrimonial, le revenu des parents et le niveau d'activité des femmes, aura-t-elle la même incidence (et des effets non souhaités) en termes d'amélioration du niveau de vie des enfants, de fécondité ou d'incitation à la formation de familles monoparentales ? Faute d'études sur ces questions, on en est réduit aux conjectures. Les gouvernements élaborent et modifient les politiques sociales sans garantie d'efficacité eu égard à l'intérêt des enfants, c'est-à-dire à leur venue et à leur niveau de vie.

Troisièmement, si l'objectif est réellement de donner à chaque enfant le maximum de chances dans la vie pour que les enfants d'aujourd'hui et de demain deviennent des adultes plus productifs, il faudra consacrer beaucoup plus de ressources publiques à la politique familiale et en particulier aux enfants qui présentent un «risque» élevé de faible accumulation de capital humain. Par conséquent, certaines orientations des politiques sociales doivent être revues. Des contributions fiscales plus normales de la part des personnes âgées et leur participation financière aux biens et services publics qui leur sont fournis gratuitement permettraient d'atténuer la pression sur les ressources publiques. L'utilisation du système fiscal pour obliger les parents absents à contribuer financièrement aux besoins de leurs enfants va aussi dans ce sens. L'amélioration de la qualité des programmes de scolarisation, assortie

²¹ Telle est la direction prise, ces dernières années, par les politiques familiales des deux paliers de gouvernement; le palier fédéral met en oeuvre une forte redistribution verticale.

à l'extension de l'éducation préscolaire, implique un arbitrage en faveur des investissements en capital humain qui se traduirait par une croissance future plus élevée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BECKER, G., 1988. «Family Economics and Macro Behaviour», *American Economic Review*, 78, 1, 1-13.
- BROUILLETTE, L., C. FELTEAU, P. LEFEBVRE et A. PELLETIER, 1990a. *Les couples avec enfants ou sans enfant : pauvreté ou aisance ? Les faits au Canada et au Québec de 1971 à 1987*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur les politiques économiques, Cahier de recherche no 43. À paraître dans *L'Actualité économique*.
- BROUILLETTE, L., C. FELTEAU, et P. LEFEBVRE, 1990b. *Fertility and Work Behavior of Women in Québec: Estimation of a Sequential Polychotomous Discrete Choice Model*. Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur les politiques économiques.
- DANZIGER, S. et P. GOTTSCHALK, 1986. *How Have Families with Children Been Faring?* University of Wisconsin-Madison, Institute for Research on Poverty, Discussion Paper No. 801-86.
- DUMAS, J., 1990. *La conjoncture démographique. Rapport sur l'état de la population du Canada 1987*. Ottawa, Statistique Canada, no 91-209F au catalogue.
- HAVEMAN, R., B. WOLFE, R. FINNIE et E. WOLFF, 1988. «Disparities in Well-Being Among U.S. Children over Two Decades: 1962-83», in J. PALMER, T. SMEEDING et B. TORREY, éd. *The Vulnerable*. Washington, D.C., The Urban Institute, 149-170.
- HILL, M. et G. DUNCAN, 1987. «Parental Family Income and the Socio-Economic Attainment of Children», *Social Science Research*, 16, 39-73.
- LEFEBVRE, P. et J. PERROT, 1987. «Les politiques familiales en France et au Québec», *Revue française des affaires sociales*, 41, 19-30.
- O'HIGGINS, M., 1988. «The Allocation of Public Resources to Children and the Elderly in OECD Countries», in J. PALMER, T. SMEEDING et B. TORREY, éd. *The Vulnerable*, Washington, D.C., The Urban Institute, 201-228.
- STATISTIQUE CANADA, Familles économiques (Familles de recensement) — Revenu 1973, Revenu 1981, Revenu 1987 (Revenu 1971). Édition 1975, 1983, 1989 (et 1973), Ottawa, Division des enquêtes-ménages.
- STATISTIQUE CANADA. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*. No 13-207 au catalogue, annuel.
- STATISTIQUE CANADA. *Incomes of Non-Farm Families and Individuals in Canada, Selected Years 1951-65*. No 13-529 au catalogue.

RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

BROUILLETTE Liliane, Claude FELTEAU, Pierre LEFEBVRE et Alain PELLETIER — L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES FAMILLES AVEC ENFANTS AU CANADA ET AU QUÉBEC DEPUIS 15 ANS

Cette étude analyse les changements de revenu réel moyen des familles avec enfants avant et après impôts personnels, au Canada et au Québec, sur la période 1971-1987. L'étude montre comment s'est répartie la croissance du revenu réel entre les familles. Elle insiste particulièrement sur les variations du nombre de familles situées sous les seuils de faible revenu et sur l'efficacité des régimes de transferts et de l'impôt personnel dans la lutte contre la pauvreté. Les facteurs qui sont à l'origine de la croissance du revenu familial total sont identifiés, notamment la contribution des gains de travail des femmes et ses effets sur la répartition du revenu et sur l'incidence de la pauvreté. Finalement, l'étude mesure les changements du temps parental disponible par famille et par enfant.

BROUILLETTE Liliane, Claude FELTEAU, Pierre LEFEBVRE and Alain PELLETIER — CHANGES IN ECONOMIC WELL-BEING OF FAMILIES WITH CHILDREN IN CANADA AND QUEBEC: THE LAST FIFTEEN YEARS

This study analyses changes in the average real income of families with children over the 1971-1987 period. It presents the factual basis with which to evaluate changes in incomes at a variety of positions along the income distribution, focusing on poverty and income inequality. The study presents the sources of family income changes by emphasizing: the contributions of wife's earnings which affect total family income, the incidence of poverty as well as time available for leisure and child care; the role of government's cash transfers and personal income taxes. Finally, this paper provides a measure of parental time both as total time of parents available to the children and as time available per child.

BROUILLETTE Liliane, Claude FELTEAU, Pierre LEFEBVRE y Alain PELLETIER — LA EVOLUCION DE LA SITUACIÓN ECONÓMICA DE LAS FAMILIAS CON HIJOS EN CANADÁ Y EN QUÉBEC DESDE HACE 15 AÑOS.

Este estudio analiza los cambios del ingreso real medio antes y después de los impuestos personales de las familias con hijos en Canadá y en Québec durante el período 1971-1987. El estudio muestra como se ha repartido el crecimiento del ingreso real entre las familias. Este pone particular atención sobre las variaciones del número de familias ubicadas bajo el nivel de pocos ingresos y sobre la eficacia de los regímenes de transferencias y del impuesto personal en la lucha contra la pobreza. Los factores que son al origen del crecimiento del ingreso familiar total son identificados, sobretudo la contribución de las ganancias del trabajo de las mujeres y sus efectos sobre la repartición del ingreso y sobre la incidencia de la pobreza. Finalmente, el estudio mide los cambios del tiempo de los padres disponible por familiar y por hijo.